

Rôles et attentes de rôles

Anne FLOQUET*, Jacques LANÇON**, Henri HOCDE**

*Cebedes, Cotonou, Bénin

**Cirad, Montpellier, France

Résumé — Rôles et attentes de rôles. Dans l'idéal, les chercheurs attendent une implication très forte des paysans à tous les stades du processus de sélection participative. Ils souhaitent que ceux-ci contribuent aux prises de décision comme aux activités de terrain. Toutefois, on ne retrouve pas souvent ce souci dans l'organisation quotidienne des projets. Dans la réalité, chaque acteur cherche d'abord à s'assurer le contrôle de la décision. Le partenariat demande donc un apprentissage préalable et continu qui inclut la mise en évidence d'enjeux communs et de règles partagées.

Abstract — Roles and expected roles. Ideally, scientists expect farmers to be highly involved at all stages of participatory plant breeding (PPB) projects. They would like farmers to contribute to decision making as well as field activities. However, this does not really happen in day-to-day project management. Actually, each stakeholder tends to reinforce his/her own position and control the decision process. Partnership building requires a learning phase during which individual interests are described, common stakes identified, and shared rules drawn up.

Introduction

Quatre expériences de sélection participative ont été présentées. Chacune a mis l'accent sur certaines étapes du processus de sélection et sur certaines modalités de participation des producteurs.

A la suite des discussions autour de ces présentations, les rôles et attentes des chercheurs et des producteurs dans le partenariat ont été discutés en travaux de groupe aux diverses étapes du processus: à l'étape d'élaboration de cahier des charges, de création de variabilité génétique, de sélection variétale, d'évaluation variétale, de diffusion des variétés et de leur évaluation in situ.

Les chercheurs se sont donc interrogés sur les motivations des agriculteurs à s'intéresser à la sélection participative, les rôles des agriculteurs en tant qu'experts ou en tant que décideurs. Ce travail de chercheur a ensuite été discuté avec les agriculteurs et confronté à leur propre vision.

Matériel et méthode

Tandis que les producteurs constituaient un groupe de travail, les chercheurs ont travaillé à mieux préciser leurs attentes vis à vis de producteurs et en fonction des étapes, en restant dans un premier temps dans les groupes « projets ». Cette activité en miroir est directement inspirée de la méthode actionniste (Muchielli, 2004). Elle consiste à demander à chaque groupe de partenaires de définir son propre rôle dans le projet et celui de l'autre groupe. Les écarts entre les points de vue présentés par les

groupes en présence sont discutés et analysés. Leur identification doit permettre de rapprocher les points de vue sur la situation idéale mais aussi les comportements réels.

Certains producteurs travaillent directement avec les chercheurs dans le cadre de diagnostics, champs d'essai, etc. et apportent leur expertise de la culture et de son environnement, tandis que d'autres représentent leurs pairs au sein d'associations professionnelles et sont légitimés à influencer les décisions sectorielles. Les premiers ont été désignés sous le terme de producteurs experts tandis que les représentants d'organisations professionnelles ont été qualifiés de « décideurs ». Les discussions entre chercheurs et producteurs ont été structurées autour des différentes étapes des processus de sélection participative.

Les motivations des agriculteurs

Qu'est ce qui peut amener les agriculteurs à s'intéresser à la sélection participative ? Pour les chercheurs, les agriculteurs sont d'abord mus par la curiosité mais aussi par l'espoir de tirer plusieurs sortes de bénéfices de leur participation. Ils espèrent sans doute avoir l'occasion de voyager, de suivre des formations, de rencontrer des gens d'autres cultures. Ils pensent aussi obtenir quelques revenus supplémentaires et un surcroît de considération de la part de leur communauté. Enfin, ils se satisfont probablement de contribuer à l'augmentation du revenu de la culture et à l'amélioration de la sécurité alimentaire. Ces motivations n'ont pas été validées par les agriculteurs et elles ne reflètent donc que l'interprétation des chercheurs. Nous les rapportons pour mémoire de cette contribution des chercheurs.

Le rôle des producteurs

A l'étape de définition du cahier des charges, les chercheurs attendent des producteurs experts qu'ils apportent leurs connaissances des contraintes de la culture, des préférences locales sur les variétés et des attentes vis-à-vis de nouvelles variétés, et contribuent ainsi à la définition des objectifs de sélection. Les producteurs peuvent aussi contribuer à la définition des méthodes de travail aux étapes suivantes du processus et ils choisissent les producteurs qui les assisteront au moment d'évaluer les produits de la sélection.

Les paysans décideurs sont appelés à définir l'objectif de sélection sur la base des résultats présentés par les chercheurs et producteurs experts, et à prendre des engagements sur la conduite des travaux dans les étapes suivantes pour la mobilisation des producteurs qui vont participer aux travaux, leur mise à disposition des parcelles et de leur force de travail, leur rémunération et leurs modes d'accès aux intrants, la multiplication et la diffusion du matériel produit.

A l'étape de création de variabilité génétique, les chercheurs attendent des paysans experts qu'ils contribuent au choix du matériel génétique de base et explicitent leurs critères de sélection, ou même qu'ils créent de la diversité par brassage génétique ou par la domestication.

A l'étape de sélection variétale, les paysans experts explicitent leurs choix de sélection de plants, tandis que les paysans décideurs s'accordent avec les chercheurs sur les critères de sélection à prendre en compte à cette étape.

A l'étape de l'évaluation variétale, il est attendu des paysans experts – qui ont entretenu des essais de variétés créées – qu'ils apprécient le matériel génétique, explicitent les raisons et critères de leurs préférences et contribuent à l'organisation d'une évaluation collective. Néanmoins à cette étape, le processus de décisions devrait s'ouvrir à nouveau et il revient aux paysans décideurs d'organiser l'évaluation collective des variétés testées puis de statuer sur le devenir de chaque variété (à diffuser, à rejeter, à améliorer) et d'organiser le « baptême » de la variété pour lui donner un nom.

A l'étape de la diffusion, les paysans experts expliquent aux chercheurs quels sont les facteurs facilitant la diffusion des variétés dans la région, et contribuent à l'élaboration d'un catalogue des variétés issues de la sélection participative. Les paysans décideurs choisissent un système de diffusion des variétés et organisent la promotion des variétés sélectionnées.

Les attentes des paysans vis-à-vis des chercheurs

A l'étape de définition du cahier des charges, les paysans souhaitent que les chercheurs les consultent avant l'élaboration du projet et prennent en compte les demandes déjà exprimées. Les études et diagnostics préliminaires doivent être restitués aux producteurs et les grandes lignes du projet discutées ensemble. Les projets se montent sur les engagements verbaux de part et d'autre, mais ils doivent ensuite être formalisés une fois le financement acquis.

A l'étape de création de variabilité génétique, les paysans attendent des chercheurs qu'ils réalisent le brassage génétique à partir de variétés locales et externes mais aussi qu'ils informent et forment les paysans intéressés sur les techniques pour réaliser ce brassage.

A l'étape de sélection variétale, les chercheurs doivent organiser des visites à la station et sur les parcelles d'expérimentation pour les paysans. Ils doivent aussi former les paysans experts. Ils doivent enfin participer à l'identification et au choix des paysans sélectionneurs avec les organisations paysannes.

A l'étape de l'évaluation variétale, les paysans attendent des chercheurs qu'ils continuent à suivre ces essais avec les producteurs jusqu'à ce que la méthode soit pleinement appropriée par les paysans. Les chercheurs doivent laisser les organisations paysannes libres de décider de l'utilisation des résultats : rejet, poursuite du test ou diffusion des variétés.

A l'étape de la diffusion, les chercheurs doivent s'effacer devant les paysans qui assument le plus grand rôle dans la conception du système de diffusion. Le chercheur assure toutefois un suivi de la diffusion et il traite les informations relatives à cette diffusion.

Discussion

Les producteurs valident la présentation de leur rôle dans le processus de sélection participative, qui a été élaborée par les chercheurs. Ils regrettent toutefois que ces rôles ne soient pas toujours respectés sur le terrain, en particulier lors des décisions stratégiques. En effet, dans l'idéal, les chercheurs souhaitent une forte implication des paysans décideurs, surtout en début et en fin du processus de sélection pour créer de bonnes conditions de collaboration entre les paysans experts et les chercheurs. Dans la réalité, l'implication des responsables d'organisation paysanne dès la conception même des projets de sélection est exceptionnelle. Les projets sont conçus par les institutions de recherche et, ce n'est qu'une fois le financement acquis que les chercheurs partent en quête de partenaires. Ceci est particulièrement vrai pour des cultures dont les filières sont mal coordonnées et concernent une multiplicité d'acteurs.

Les producteurs, qu'ils soient placés dans un rôle d'expert ou de décideur, souhaitent ne pas être impliqués « en pointillé » mais pouvoir s'appropriier toutes les étapes d'un projet de sélection participative. Ils revendiquent un dialogue permanent avec les chercheurs et demandent que les chercheurs expliquent leurs actions, au même titre que ces derniers demandent aux producteurs de décrire leurs procédures de sélection et la rationalité de leurs actes.

Les producteurs proposent donc cinq mesures pour améliorer le fonctionnement des projets de sélection participative :

- contractualiser les relations entre organisation et recherche ;
- améliorer la circulation de l'information entre partenaires ;
- renforcer les compétences des organisations et des paysans individuels ;
- faciliter les relations entre acteurs et ;
- construire un partenariat durable, allant au delà d'un cycle de projet.

Les exigences des paysans vis-à-vis des chercheurs sont moins nombreuses, peut-être parce qu'ils ne sont pas en position de force pour les formuler. Notons toutefois, qu'elles concourent à instrumentaliser le chercheur, à le réduire à son rôle d'expert de la sélection, voire à l'en dépouiller, et à lui soustraire le pouvoir de décision qu'il assumait seul auparavant. Autrement dit, spontanément, chercheurs et producteurs tendent à s'assurer le contrôle du processus de décision.

On le devine, la construction d'une relation de partenariat n'a rien de spontané. Elle demande un apprentissage préalable fondé sur la reconnaissance mutuelle, la mise en évidence d'enjeux communs, l'élaboration de règles partagées et le respect d'intérêts individuels initialement contraires mais qu'il s'agit de faire passer au second plan en identifiant un intérêt commun et supérieur.

Référence bibliographique

MUCCHIELLI A., 2004. Actionniste (méthode). *In* : Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines, Armand Colin, Paris, 4-6.